

Inscriptions Garderie, Transport scolaire, Cantine et Accueil de loisirs pour **le Mercredi**

- Transport scolaire:

Matin Midi à la fin des cours

- Garderie du matin au tarif en vigueur

Oui Non

- Garderie de 12h à 12h30 au tarif en vigueur

Oui Non

- Cantine de 12h à 13h au tarif en vigueur

09/11 16/11 23/11
 30/11 07/12 14/12

- Accueil de loisirs en 1/2 journée au tarif en vigueur selon activité

09/11 16/11 23/11
 30/11 07/12 14/12

Les inscriptions ci-dessus valent engagement pour la période du 9 novembre au 14 décembre. Toute absence non justifiée pour une raison valable (médicale ou familiale) sera facturée.

Date:

Signature:

Modalités d'inscription

Remplir la fiche d'inscription **recto-verso** des activités éducatives avec votre enfant **même s'il n'y participe pas**.

Elle est à remettre pour **le 6 octobre** à l'accueil ou boîte aux lettres de la mairie, ou par voie postale.

Merci de bien respecter les délais afin de faciliter le traitement des dossiers. Si le dossier n'est pas transmis dans les délais, l'inscription sera traitée en fonction des places disponibles

Emploi du temps année scolaire 2016/2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GS-CM	GS-CM	PS-CM	GS-CM	GS-CM
Classe 9h-12h	Classe 9h-12h	Classe 9h-12h	Classe 9h-12h	Classe 9h-12h
Pause 12h-13h30	Pause 12h-13h30		Pause 12h-13h30	Pause 12h-13h30
Classe 13h30-15h	Classe 13h30-16h30		Classe 13h30-15h	Classe 13h30-16h30
TAP 15h-16h30			TAP 15h-16h30	

ATELIERS PERISCOLAIRES

Ecole NOTRE DAME DES FLEURS CM1 et CM2

Période 2: du jeudi 03 novembre au vendredi 16 décembre.

Service

Jeunesse

Renseignements au 06.75.89.75.55 ou clsh@locoal-mendon.fr

Les Activités proposées

Lundi:

Indiaca (salle des sports, prévoir baskets)

Activité sportive qui peut s'apparenter à un mélange de volley et badminton, le but étant de faire des échanges avec l'indiaca (mobile en plume).

Cirque (salle de danse)

Découverte des différentes familles des arts du cirque

Création de Bandes-dessinées (classe)

Eveiller l'enfant à la création d'une suite de dessins, dans le but de raconter une histoire

Jeudi:

Cuivre et percussions (classe)

Découverte et initiation des ces instruments

Lutte bretonne (dojo, prévoir jogging, legging)

Initiation au « gouren » qui est un art martial ancestral

Hip hop (salle de danse, prévoir jogging, legging)

Initiation à cette danse acrobatique, comprenant figures, rythmiques, enchainements au sol....

Le choix d'activité sera validé dans la mesure du possible.

Les listes seront affichées à l'école ainsi que sur le site internet de la commune.

Une activité peut être supprimée ou aménagée en fonction des effectifs, d'une absence d'un animateur ou des conditions météorologiques.

LES ATELIERS PERISCOLAIRES:

Les ateliers périscolaires sont facultatifs et gratuits. **Les enfants sont sous la responsabilité de la Commune.**

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe aux ateliers, il est sous votre responsabilité et ne peut être présent dans l'enceinte de l'école.

REGLEMENT:

Les activités périscolaires et l'accueil de loisirs sont des entités éducatives habilitées par le ministère de la Cohésion Sociale soumis à une législation et à une réglementation spécifique.

Ils sont avant tout des lieux d'accueil et de socialisation pour les enfants en dehors du temps scolaire.

- Les inscriptions valent engagement pour la période. En cas d'absence, prévenir la responsable au 06.75.89.75.55.

- L'enfant doit avoir un comportement respectueux lors de l'activité (animateurs, enfants, locaux...)

- Mettre une tenue adaptée à l'activité

- Prévoir un vêtement de pluie

Partie à rendre

Ecole: Notre Dame des Fleurs (période 2)

Nom de l'enfant:

Prénom:

Classe en 2016-2017 : CM1 ou CM2

Numéros de téléphone:

-
-

Mail:

Indiquez si votre enfant participera aux activités:

	Lundi	Jeudi
OUI		
NON		

Merci de numéroter par ordre de préférence le choix d'activité, et de préciser la prise en charge à la sortie de l'activité: portail bas (PB), portail haut (PH), car (C), garderie (G)

	lundi		jeudi	
	Indiaca		Cuivre et percus-	
	Création B-D		Lutte bretonne	
	Cirque		Hip hop	
Prise en charge				

A remettre au Service Jeunesse pour le **6 octobre** à l'accueil ou boîte aux lettres de la mairie ou par voie postale: 4 place du Général de Gaulle 56550 Local-Mendon